

Un couverture qui évolue avec vos besoins



Si vous avez déjà envisagé d'acheter une assurance vie entière, il y a de grandes chances que vous ayez entendu parler des bonifications d'assurance libérée. Il est également probable que vous vous soyez posé la question « Que sont exactement des bonifications d'assurance libérée »?

Les notions élémentaires

Les bonifications d'assurance libérée, ou BAL, sont essentiellement un montant d'assurance qui est entièrement libérée ou acquittée au moment de l'établissement de l'assurance, ce qui signifie qu'il n'y a aucun autre paiement à verser (d'où l'expression « assurance libérée »).

Avec les BAL, le paiement est utilisé pour acheter un montant d'assurance vie spécifique selon l'âge de la personne assurée au moment de l'établissement de l'assurance. L'assurance vie est permanente et ne requiert donc aucun autre paiement, étant donné qu'elle est déjà acquittée ou « libérée ». Les BAL peuvent s'avérer être un outil utile pour améliorer votre bien-être financier.

Comment puis-je acheter des BAL?

Il y a généralement deux façons d'acheter des BAL. La façon la plus courante est au moyen de participations¹. Certains produits d'assurance vie entière, comme l'assurance vie entière Avantage Plus² de la Financière Foresters™, sont à participation, ce qui signifie qu'ils peuvent recevoir des participations, si et quand la société les déclare. Vous pouvez choisir d'utiliser les participations à titre de paiement pour acheter des BAL.

L'autre façon est au moyen de l'ajout de l'avenant d'option d'achat supplémentaire. Les paiements requis pour cet avenant sont utilisés pour acheter des BAL supplémentaires. Foresters offre deux options de paiements pour acquitter l'avenant d'option d'achat supplémentaire : un versement unique ou des paiements mensuels ou un paiement annuel à date fixe.

Pour obtenir l'avenant d'option d'achat supplémentaire, il suffit d'acheter l'assurance vie entière à participation Avantage Plus de Foresters et d'y ajouter l'avenant.

Les BAL ont-elles une valeur de rachat brute?

Oui. Chaque fois que vous effectuez un paiement pour acheter des BAL, vous contribuez à bâtir un meilleur avenir financier à mesure que vous augmentez la valeur de rachat brute de votre assurance vie. Vous pouvez accéder à la valeur de rachat brute de deux façons. Vous pouvez demander un prêt sur la valeur de rachat. L'intérêt sur un prêt s'accumulera et le solde du prêt (incluant les intérêts accumulés) sera retiré du montant de la prestation de décès et de la valeur de rachat s'il y a une demande de règlement ou si l'assurance vie est rachetée.

La deuxième option consiste à racheter des BAL pour leur valeur de rachat. Le rachat de ces BAL diminuera le montant de la prestation de décès et la valeur de rachat en conséquence.

**Pour des questions sur les BAL,
communiquez avec**

¹ Les participations ne sont pas garanties. Les participations versées par le passé n'offrent aucune indication concernant le montant des participations qui pourra être versé à l'avenir.

² Tarifé par L'Ordre Indépendant des Forestiers.

La Financière Foresters et Foresters sont des noms commerciaux et des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Canada M3C 1T9) et de ses filiales. NC160
Réservé à l'usage exclusif du conseiller. N'est pas destiné au public.